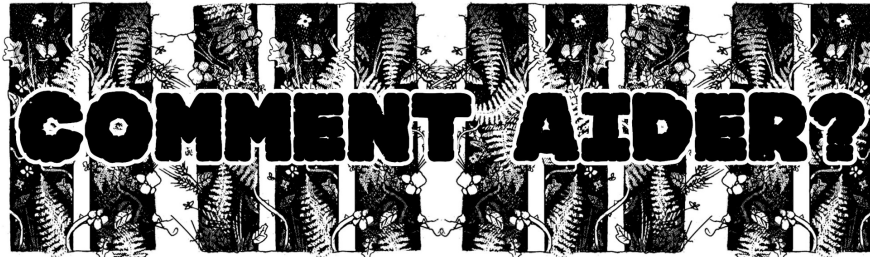


## SOLIDARITE AVEC LES INCULPE-ES DU 8-12



VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE SOUTIEN ?

- Continuer à **vous informer** et en parler autour de vous.
- Distribuer des tracts ou en **déposer** dans des lieux militants.
- Rédiger/diffuser des articles dans vos journaux, médias, et réseaux.  
Solliciter vos contacts dans des médias.
- Participer aux **réunions publiques** des comités de soutien.
- Organiser des **discussions**: sur les blogs vous trouverez de nombreux écrits, témoignages, émissions de radio, brochures, etc.
- Faire des **collages d'affiches** ou en mettre dans des lieux militants.
- Organiser des rassemblements ou actions de solidarité pour la **semaine internationale de solidarité (du 16 au 23 septembre 2023)**.
- Soutenir les inculpé-es devant le tribunal à Paris le **3 octobre** (ouverture du procès) et le **27 octobre** (verdict du procès). Les comités de soutien organiseront **des bus** en direction de Paris.
- Organiser des événements festifs afin de **mobiliser pour le procès en octobre** et faire de l'argent pour aider aux **frais d'avocat-es**.
- Participer et partager la cagnotte :  
<https://www.cotizup.com/soutien-8-12>.
- Nous suivre et **partager nos publications** sur les réseaux sociaux (Facebook et Mastodon)

**N'HÉSITEZ PAS À INVENTER VOS MANIÈRES DE SOUTENIR OU DE DIFFUSER L'INFORMATION! C'EST AUSSI POSSIBLE DE SOLLICITER LES COMITÉS DE SOUTIEN EXISTANTS SI BESOIN!**

👉 ENVOYEZ VOTRE SOUTIEN À

**812SUPPORT@RISEUP.NET**

**À VOUS DE JOUER!**

QUI  
TERRORISE  
QUI??



# LE 8 DÉCEMBRE 2020,

la DGSJ arrêteait 9 personnes, désignées par le ministère de l'intérieur comme « membre de la mouvance d'ultragauche ».

Sept d'entre elles sont mises en examen et accusées d'« association de malfaiteurs », ce qu'elles nient catégoriquement. Alors que l'enquête a démontré que les inculpé-es ne se connaissaient pas tou-tes et n'avaient aucun projet, le PNAT déclare qu'iels auraient monté « un groupe clandestin » ayant l'intention de préparer des « actions violentes ».

Après l'extrême violence de leurs arrestations (intervention du RAID, fusils d'assaut chargés, sacs sur la tête, camisoles, humiliations...), après la violence des incarcérations préventives (isolement carcéral, fouilles à nu, statut DPS...), c'est aujourd'hui la violence de la « justice » qui attend les inculpé-es avec un procès qui se tiendra du 3 au 27 octobre 2023. Il ne laisse aucun doute que ce procès sera instrumentalisé par l'État.

Plus personne ne peut ignorer que le prétexte du terrorisme a permis d'asservir la population entière à un régime policier. Une dizaine de lois sécuritaires ont été votées depuis 2015. Les outils répressifs d'exception finissent par se banaliser et s'employer massivement. En agitant cette menace de « l'ultragauche » ce n'est pas uniquement les inculpé-es du 8/12 que le gouvernement cherche à écraser mais notre capacité collective à nous opposer à son règne désastreux. En témoigne l'usage de l'arsenal antiterroriste ces derniers mois contre des réfugiés kurdes, des grévistes de la CGT (RTE), des journalistes d'investigation, des opposant-es à Lafarge et aux mégabassines, des adolescents révoltés suite au meurtre de Nahel, et même contre des casserolades.

Les vrais terroristes sont ceux qui détiennent les armes de destruction massive et les armées les plus puissantes de l'histoire. Ce sont ceux qui détruisent notre Terre et exploitent ses richesses. Ce sont ceux qui asservissent les Peuples et massacrent les résistant-es.

Libertaires, nous combattons la destruction généralisée du Vivant et l'esclavage de l'Humanité par le capitalisme. Nous combattons les massacres perpétrés par les États et leurs empires économiques. Nous combattons la militarisation et les frontières meurtrières.

**LA RÉVOLUTION SOCIALE N'EST PAS UN PROJET TERRORISTE !**

**PLUS D'INFOS SUR**

 **SOUTIEN812.NET**

# APPEL À SOLIDARITÉ POUR LE PROCÈS

Après plus de deux années d'instruction à charge, le juge a ainsi décidé de maintenir les accusations de la DGSJ. Les inculpé-es passeront devant la Chambre 16 (antiterrorisme) du tribunal correctionnel de Paris. Le procès se déroulera du 3 au 27 octobre. Et les inculpé-es du 8/12 risquent aujourd'hui encore plusieurs années de prison et des dizaines de milliers d'euros d'amende.

Dans le contexte judiciaire actuel particulièrement violent envers les révolté-es (de Sainte-Soline aux jeunes des quartiers populaires, en passant par les militant-es kurdes), les juges ont eu la main très lourde. Il ne fait aucun doute que ce procès sera fortement instrumentalisé par le pouvoir.

Imaginez: LE PROCÈS DE L'ULTRAGAUCHE! Quelle aubaine.

Sauf que les inculpé-es du 8/12 ne sont pas plus -ultra- que n'importe qui. Iels ont leurs éthiques, leurs modes de vie et leurs idéaux d'émancipation sociale. Et le projet de « s'en prendre aux forces de l'ordre » est une pure invention de la DGSJ. Aucun inculpé ne se préparait à ce type d'action suicide. Mais à l'ère de la post-vérité, le vrai est un moment du faux.

Cette construction policière a été créée pour approfondir la répression et pousser le mouvement social à voir l'ennemi en son propre camp. Demain, ce sera peut-être vous qui serez dans le viseur. Ce scénario (même faux) sert déjà le clan fasciste au pouvoir, il vient valider la vieille litanie des manifestant-es tueur-euses de flics. Suite à l'extrême répression à Sainte Soline, Darmanin brandissait cet « attentat déjoué d'ultragauche » sur les plateaux téléés.

**UN PROCÈS POLITIQUE NE SERT PAS À PUNIR DES INDIVIDUS MAIS UN MOUVEMENT, NOUS APPELONS DONC À LA SOLIDARITÉ DE TOUTES LES COMPOSANTES DE LA CONTESTATION SOCIALE !**

**DEUX RASSEMBLEMENTS DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS (Porte de Clichy) :** le jour de l'ouverture (3/10) et celui du verdict (27/10). Que ce moment soit un bâton dans les roues du Tribunal médiatique et nous permette de faire sauter leurs imaginaires!

**UNE SEMAINE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :** du 16 au 23 septembre. Par tous les moyens que vous trouverez beaux et réjouissants.

**L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS DE SOUTIEN :** dès le mois de septembre jusqu'à la fin du procès.

**LA MÉDIATISATION DE L'AFFAIRE DU 8/12 :** la diffusion de nos contenus dans vos réseaux sociaux, vos journaux et médias (affiches, tracts, témoignages et podcasts sont disponibles sur notre blog).

**LE SOUTIEN FINANCIER :** rien que le procès coûte plusieurs milliers d'euros à chaque camarade. Ici, une cagnotte en ligne : <https://www.cotizup.com/soutien-8-12/>

**LA DIFFUSION DE CET APPEL À VOS CAMARADES ET AMI-ES !**